

# **Grille de notation AMI « emplacement de vente de glaces »**

| <b>Critères</b>                                                 | <b>Pondération</b> |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------|
| <b><u>Critère 1. Qualité et cohérence de l'installation</u></b> | <b>30%</b>         |
| <b><u>Critère 2. Produits proposés</u></b>                      | <b>20%</b>         |
| <b><u>Critère 3. Expériences et références</u></b>              | <b>10%</b>         |
| <b><u>Critère 4. Proposition financière</u></b>                 | <b>40%</b>         |

## **Détails des critères :**

### **Qualité et cohérence de l'installation :**

Une adaptation physique et visuelle dans l'environnement sera appréciée afin de laisser au mieux l'espace à la circulation des usagers et ne pas dénoter fortement à l'ambiance du site.

Une installation de qualité est exigée pour la structure et les équipements.

Pourront être analysés et valorisés en ce sens, la mise en place d'un système de récupération et de recyclage des déchets, l'utilisation de contenants recyclables ou réutilisables, la vignette crit'air du véhicule, la gestion de l'eau, de l'électricité et du risque de nuisances (sonores, etc).

### **Produits proposés au public :**

L'offre doit être composée de glaces à emporter principalement, mais des confiseries et boissons peuvent compléter l'offre.

L'origine, la traçabilité, la qualité et la labellisation des ingrédients peuvent être prises en compte.

Aucun produit non alimentaire n'est autorisé à la vente.

### **Expériences et références :**

Les candidats en mesure de présenter une expérience certaine dans l'activité et le métier de glacier verront leur offre valorisée. Les candidats pouvant présenter des références ou qualifications particulières verront également leur offre valorisée.

### **Proposition financière :**

Vous devez proposer une redevance annuelle que vous vous engagerez à honorer durant la durée du contrat.

La redevance minimale est indiquée au sein du règlement de consultation. Celle-ci équivaut à une note de 0.

La redevance la plus haute obtiendra la note maximale, les autres seront notées au prorata.

**Un dossier de présentation complet et précis permettra une meilleure évaluation de l'offre.**

**Les éventuels compléments fournis après la date de publication ne pourront être pris en compte pour l'évaluation de l'offre.**